

Le rôle du clergé dans l'émancipation de la science archéologique en Bretagne au XIX^e siècle

Au moment où, en France, se fait ressentir un enthousiasme certain pour la science archéologique¹, de la part des érudits d'abord, et des pouvoirs publics ensuite, le besoin du clergé de s'investir dans ce nouveau mode d'érudition se fait jour de façon de plus en plus sensible. Accusé de mille maux, soupçonné d'être à l'origine de centaines de destructions de monuments religieux et probablement conscient de sa part de responsabilités dans ce vandalisme, due à son «inculture archéologique»², le clergé réagit et ouvre, à partir des années 1840, dans un grand nombre de séminaires en France, un cours d'archéologie, destiné à sensibiliser les jeunes prêtres à la cause patrimoniale.

L'enseignement de l'archéologie dans les séminaires, bien que peut-être la plus originale, n'est pas la seule manifestation de l'intérêt du clergé pour la nouvelle science historique. En effet, la participation des prêtres à la fondation et à l'action des sociétés savantes, et notamment les sociétés archéologiques, est très importante dans la découverte de l'archéologie et de la notion de patrimoine.

Ainsi, le clergé breton va participer à ce mouvement national en faveur de l'archéologie et, grâce à certaines personnalités éclairées, pourra combattre «l'ignorance de ce déplorable pays»³.

¹ Cet article est extrait de notre mémoire de maîtrise d'histoire de l'art : *Histoire de l'art et archéologie médiévales en Bretagne : histoire, enseignement et culture (1843-1968)*, soutenu à l'université de Rennes 2 sous la direction de Xavier Barral I Altet en 2001.

² BARRAL I ALTET, Xavier, «Les étapes de la recherche au XIX^e siècle et les personnalités», dans *Naissance des arts chrétiens*, Paris, Imprimerie nationale, 1991, p. 351.

³ BALZAC, Honoré de, *Les chouans*, Paris, Gallimard (collection la Pléiade), p. 900.

L'architecture religieuse en Bretagne : entre vandalisme et reconstruction

Au XIX^e siècle, il apparaît difficile de dissocier archéologie religieuse et architecture sacrée. Le contenu des manuels d'archéologie, où l'architecture tient une place prépondérante sinon quasi-exclusive, nous le montre de façon évidente. En effet, la science archéologique vient légitimer les constructions ou restaurations des églises, si nombreuses à l'époque, mais elle s'affirme aussi comme un bouclier contre les multiples exactions dont souffrent les édifices religieux.

Après les affres révolutionnaires, la Bretagne se couvre «d'un blanc manteau» d'églises... Ce grand mouvement de renaissance architecturale débute intensivement vers 1840⁴ et connaît, dans la région, son acmé sous le Second Empire. Jean-Yves Veillard admet que «la période la plus active de rénovation coïncide avec l'épiscopat de Monseigneur Brossay-Saint-Marc»⁵ et cette «coïncidence» n'est sans doute pas le fruit du hasard. Beaucoup d'églises sont reconstruites dans un style «néogothique», né «de la conjonction de l'évolution du sentiment religieux et des progrès de l'archéologie nationale»⁶. En effet, il paraît indispensable de connaître les origines et les caractéristiques de l'architecture ogivale pour la reproduire correctement. Cependant, la tendance néogothique ne fut pas la seule à pénétrer les sanctuaires. Le «néoclassique» ou le «néoroman» eurent également leur heure de gloire. Cette profusion de styles «néo» ne peut être que la conséquence d'une meilleure appréciation des styles anciens par le truchement de la science archéologique.

Qui sont les acteurs de ces reconstructions massives ? En premier lieu, les architectes diocésains, dont le travail était supervisé par l'évêque, qui devait donc faire preuve d'un sens critique avisé. Pourtant, leur apprentissage paraît avoir été lacunaire. C'est en tous cas ce que laisse entendre l'abbé Brune quand il dit : «Ce qui manque à plusieurs d'entre eux, c'est une étude assez complète de l'art qu'ils essaient de reproduire pour conserver le caractère spécial d'une époque [...]»⁷ Dans ces conditions, les prêtres ont pu parfois tenter de pallier l'ignorance de l'architecte, faisant preuve alors d'un vif intérêt pour la restauration de leur édifice.

⁴ BOHUON, Philippe, *L'architecture religieuse de la seconde moitié du XIX^e siècle, à travers la vie du chanoine Brune*, soutenu à l'université de Rennes 2 sous la direction de Jean-Yves Andrieux en 1999.

⁵ VEILLARD, Jean-Yves, *Rennes au XIX^e siècle, architectes, urbanisme et architecture*, Rennes, éditions du Thabor, 1978, p. 141, note 3.

⁶ BOHUON, Philippe, *op. cit.*, p. 31.

⁷ Cité dans VEILLARD, Jean-Yves, *op. cit.*, p. 138.

S'il y eut, au XIX^e siècle, un vent de reconstructions sur la Bretagne, souffla également un blizzard de disparitions. Les chiffres sont édifiants : en Ille-et-Vilaine, par exemple, cent soixante-dix⁸ églises sont tombées. Il s'agit là d'un véritable «gaspillage du patrimoine religieux». D'autant que, la plupart du temps, il n'était pas vraiment nécessaire voire même recommandé, quand on songe au coût que ces démolitions engendraient. Une autre sorte de vandalisme mit la vie de bon nombre d'édifices en danger : l'incurie. Comme le constate Louis Le Guennec, «les murs se lézardent [...], les ardoises s'envolent [...], les portes se disjoignent...»⁹ À l'époque, tout de même, des voix s'élevèrent, celles des archéologues, parmi lesquels des membres influents du clergé ou de simples curés de paroisse désireux de sauver leur ancienne église.

Ce contexte architectural, dans lequel les ecclésiastiques sont directement impliqués, fut donc très favorable à la prise de conscience, religieuse, de l'archéologie.

Des autorités religieuses sensibilisées et sensibilisatrices

Deux hommes, à deux époques différentes, sont les emblèmes et les porte-drapeaux de ce mouvement archéologique en Bretagne. Le premier s'appelle Brossay-Saint-Marc, il exerça son influence en Ille-et-Vilaine. Le second se nomme Dubillard et son rôle fut important dans le Finistère. Ils sont tous les deux évêques et leur action est absolument fondamentale pour la protection du patrimoine et pour l'émergence des cours d'archéologie dans les grands séminaires bretons.

Monseigneur Brossay-Saint-Marc, évêque de Rennes et amateur d'archéologie

Si Michel Lagrée dit de lui «qu'il appartient autant à son diocèse qu'à l'histoire générale du pays»¹⁰, il fait aussi partie, indéniablement, de l'histoire archéologique et patrimoniale de la Bretagne. Brossay-Saint-Marc est ordonné prêtre en mai 1831 et reçoit officiellement le titre d'évêque par une ordonnance du 25 février 1841. Nommé archevêque en août 1858, il

⁸ BUFFET, Henri-François, «Le vandalisme en Bretagne», dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1945, p. 33.

⁹ LE GUENNEC, Louis, «La grande pitié de nos chapelles bretonnes», dans *Vieux souvenirs bas-bretons*, Rennes, La Découverte éditions (collection l'Amateur Averti), 1994, p. 203.

¹⁰ LAGRÉE, Michel, *Mentalité, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIX^e siècle : le diocèse de Rennes (1815-1848)*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 227.

meurt en 1878, revêtu de la pourpre cardinalice¹¹. Sa carrière est exemplaire..., son érudition l'est tout autant. Sa culture et sa soif d'apprendre vont l'amener à s'intéresser de près à l'archéologie pour le développement de laquelle il va mettre à contribution tout son «contingent» de prêtres.

L'évêque de Rennes, occupé par ses hautes fonctions, ne s'est pourtant pas laissé submerger par elles. Il continue à s'adonner, durant ses heures de loisirs, à ses quelques passions. Ainsi, ses goûts le portent «à s'assembler à ceux qui professaient les mêmes dilections»¹². C'est pourquoi, en 1844, il devient l'un des tous premiers adhérents de la nouvelle Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (désormais S.A.I.V.), où il pouvait rencontrer l'abbé Brune, et bien d'autres de ses semblables. À la fin de sa vie, il est membre honoraire et se trouve à la tête d'un groupe d'ecclésiastiques, entrés à la S.A.I.V. dans les décennies 1860 et 1870. Sa participation à la S.A.I.V., même si elle fut plutôt honorifique, prit la forme d'un soutien aux différents projets relatifs à la sauvegarde du patrimoine.

L'intérêt qu'il porte à l'archéologie est encouragé par le lien étroit qui existe en Bretagne entre cette science et la naissance du mouvement «bretoniste» dont les fondements catholiques sont évidents. Ainsi, pour lui, il s'agissait de faire «resurgir le Bretonisme par la pierre»¹³. À la fin des années 1840, il crée, pour cela, un «comité consultatif archéologique» chargé «de mettre à l'abri du vandalisme les monuments diocésains et [...] d'empêcher la dispersion des objets antiques appartenant à l'église»¹⁴. Pour cette fondation, il demande l'aide des membres de la S.A.I.V., qui reçoivent l'initiative avec l'espoir qu'elle ait «une heureuse influence sur le clergé». Avec cette commission¹⁵, il désire non seulement faire connaître le patrimoine mobilier et immobilier de son diocèse mais surtout il veut éviter que tous les biens de l'Église ne soient dilapidés à cause d'une erreur d'appréciation sur la valeur des objets. Un *ordo* de 1875¹⁶ nous explique plus précisément les attentes de l'évêque : «Plusieurs circulaires ministérielles ont recommandé la conservation des sculptures, vitraux peints et autres ornements qui décorent encore quelques églises. Ces restes des siècles passés excitent un vif intérêt sous le rapport de l'art et de l'archéologie. Nous ne doutons pas de la bonne volonté de MM. les

¹¹ Pour plus de détails sur la carrière ecclésiastique et politique de Brossay-Saint-Marc, lire le mémoire de maîtrise d'histoire de LIBEAU, Christophe, *Godefroy, cardinal Brossays-Saint-Marc*, soutenu à l'université de Rennes sous la direction de Michel Lagrée en 1993-1994.

¹² LIBEAU, Christophe, *op. cit.*, p. 285.

¹³ *Ibid.*, p. 287.

¹⁴ *Bulletin de la S.A.I.V.*, t. I, 1848, p. 130.

¹⁵ Elle sombra assez rapidement après sa mise en place malgré les tentatives de la S.A.I.V. de la remettre à l'ordre du jour.

¹⁶ Archives historiques de l'archevêché de Rennes, *ordo* 1875, avis V, p. 101.

curés [...]. Mais comme ils trouvent quelquefois dans leur conseil de fabrique des dispositions défavorables [...], nous défendons de faire aucune suppression ou changement de quelque importance dans la décoration des églises sans nous en avoir communiqué le projet, et avoir obtenu notre approbation. [...] On n'a pas toujours tenu compte de ces avis, nous recommandons expressément à MM. les curés et recteurs de s'y conformer avec la plus grande exactitude.» À la lecture de la dernière phrase, il semble que les messages précédents aient été peu entendus... Il faut dire qu'aucun inventaire ne permettait aux curés de connaître l'état exact de leur patrimoine. C'est sans doute dans ce sens que fut lancée en 1860 une grande «enquête diocésaine destinée à recueillir entre autres informations, l'état monumental des paroisses»¹⁷. En effet, en septembre 1860, Brossay-Saint-Marc fait parvenir à tous les prêtres de son diocèse un vaste questionnaire pour «posséder sur chacune des paroisses [du] Diocèse, des renseignements précis»¹⁸. Le prélat semble convaincu que les curés apporteront beaucoup de soins «à un travail dont [ils apprécieront] l'importance tant pour l'histoire que pour l'administration de notre Diocèse». Malgré l'intérêt de cette enquête et le temps qui leur était imparti (un an), tous ne renverront pas réponse, peut-être dépassés par l'ampleur de la tâche. Deux cent treize questionnaires furent retournés sur trois cent soixante (soit 59 %). Les questions étaient divisées en dix rubriques : détails historiques, population, fondations, église, chapelles, cimetières, presbytère, fabrique, école et institution de bienfaisance. Les articles 4 et 5 sont particulièrement intéressants puisqu'ils concernent les édifices religieux. Par l'intermédiaire de diverses questions, c'est une description détaillée de l'église qui est demandée : «Quelle est la forme du chœur ? Est-elle remarquable par le grandiose de sa construction, par la beauté de son portail ? L'église renferme-t-elle dans son enceinte des objets d'art ou d'antiquité [...] ou de bon style, tableaux remarquables sur toile ou sur bois ? Y aurait-il quelques peintures à fresques [...], quelques vieux monuments, mosaïques, caveaux, personnages inhumés, pavés tumulaires avec inscriptions [...] ?»¹⁹ Ces morceaux choisis permettent d'apprécier l'intérêt qui est porté à l'art en général. Souvent, les questions portent sur l'aspect remarquable, c'est-à-dire sur la valeur artistique, historique ou archéologique, de tel ou tel objet : «Le pupitre est-il remarquable ? Sont-ils [les autels] remarquables par la beauté de leur forme ou la richesse de leurs ornements ?» Cette enquête eut certainement un impact sur le regard

¹⁷ LIBEAU, Christophe, *op. cit.*, p. 288.

¹⁸ «Circulaire de Monseigneur de l'archevêché de Rennes pour demander à MM. les curés du diocèse des renseignements sur leur paroisse», Archives historiques de l'archevêché de Rennes : *Lettres pastorales, circulaires de Mgr Godefroy Brossay Saint-Marc, 1841-1871*.

¹⁹ *Ibid.*, p. 5.

porté par les prêtres sur leurs biens puisqu'elle les obligea à se pencher sur leur patrimoine et à en reconnaître les qualités. C'est dans ce sens que l'initiative de Brossay-Saint-Marc a véritablement sensibilisé les ecclésiastiques, même ceux qui, en campagne, n'avaient jamais eu connaissance, précédemment, d'un quelconque mouvement patrimonial.

L'évêque se fit également mécène : il donna à plusieurs reprises des objets d'art au musée archéologique de Rennes. Le procès-verbal de la séance du 14 janvier 1857 nous apprend, par exemple, que «l'évêque a bien voulu confier à titre de dépôt au Musée de la Ville, l'ancien retable de la cathédrale»²⁰. Il apporte aussi une aide financière pour l'exécution de certaines fouilles, comme celles entreprises au pied de la tour de l'ancienne cathédrale²¹.

Décidément sur tous les fronts archéologiques, l'évêque est aussi sur ceux de la vulgarisation et de l'enseignement. Brossay-Saint-Marc est un homme intelligent qui comprend que la connaissance archéologique, ouverte à tous les prêtres, ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un enseignement approprié. Or, cette démocratisation passe par la création d'un cours d'archéologie au grand séminaire de Rennes en 1845. Le rôle de Brossay-Saint-Marc dans la création de cet enseignement est explicitement évoqué dans l'annonce que Brune, choisi comme professeur, fait à la S.A.I.V. à la séance du 10 juillet 1845 et dont voici le compte-rendu : «Mr l'abbé Brune annonce que Mgr l'évêque vient de le charger d'enseigner l'archéologie au Grand Séminaire.»²² Les raisons précises qui expliquent la mise en place de cette chaire nous sont données dans l'approbation que le prélat écrit à l'abbé Brune pour la parution de son livre *Résumé du cours d'archéologie* : «Nous avons trouvé ledit ouvrage éminemment propre à donner aux ecclésiastiques les connaissances spéciales et nécessaires pour la conservation ou la restauration des édifices sacrés [...]»²³ Brossay-Saint-Marc fut toujours très attaché à l'instruction des prêtres qu'il souhaitait ouvrir à des questions modernes telles que la science, qu'il enseigna, ou l'archéologie, qu'il inscrivit dans le programme scolaire des jeunes ecclésiastiques.

Plus qu'acteur, l'évêque rennais fut donc souvent l'initiateur de nombreux projets. S'il ne légua aucun travail archéologique précis, comme une publication, son action archéologique s'est objectivée d'une autre façon, par l'intermédiaire des prêtres qu'il dirigeait. C'est l'un deux

²⁰ *Bulletin de la S.A.I.V.*, t. I, 1857, p. 130.

²¹ LIBEAU, Christophe, *op. cit.*, p. 289.

²² *Bulletin de la S.A.I.V.*, t. I, 1845, p. 9.

²³ BRUNE, Marie-Joseph, *Résumé du cours d'archéologie professé au séminaire de Rennes*, Rennes, Vatar et Jausion, 1846, «approbation».

d'ailleurs, l'abbé Brune, qui avec lucidité reconnaît les mérites de son évêque, dans l'avant-propos de son ouvrage, ce qui montre, qu'à l'époque même, on réalisait l'importance du rôle joué par Brossay-Saint-Marc dans la croisade archéologique : «Le clergé [...] verra dans cette haute recommandation un témoignage de l'intérêt que son chef éclairé porte à des études jusqu'ici trop négligées, et pourtant assez dignes d'occuper au moins les instants libres que peuvent laisser des devoirs et des travaux plus importants.»²⁴

À Quimper, la vocation archéologique de Mgr Dubillard

Mgr Dubillard, évêque de 1900 à 1908, présente le même profil érudit que son homologue rennais. Il reproduit, en effet, dans le Finistère, quelques-unes des actions évoquées pour le diocèse de Rennes. Là encore, l'intérêt de ce personnage ne réside pas dans l'originalité de ses initiatives mais bien dans le fait de les avoir réalisées. Ainsi, «placé par le Saint-Siège à la tête d'un diocèse où les monuments antiques de toutes les sortes et de tous les âges se dressent un peu partout, il était mieux placé que les autres pour entreprendre une réforme en la matière. Aussi n'a-t-il pas hésité à aller de l'avant...»²⁵ Pour expliquer le combat mené par Mgr Dubillard en matière d'archéologie, la circulaire²⁶ qu'il envoya aux membres de son clergé le 5 novembre 1900 est très éclairante : «Il y a dans les paroisses les plus pauvres de véritables richesses souvent inconnues du vulgaire [...] Beaucoup d'églises sont devenues insuffisantes, plusieurs tombent de vétusté, et partout il y a lieu de songer à des réparations, à des agrandissements ou à des reconstructions... Tout cela doit être conduit avec réserve et prudence. S'il y a des constructions qui peuvent être détruites, il y en a d'autres qui méritent d'être conservées.» L'évêque constate avec raison qu'il existe «deux écoles opposées l'une à l'autre : l'école des archéologues qui voudrait tout conserver et l'école des architectes qui voudrait tout renverser pour reconstruire à neuf. [...] Il faut chercher le milieu entre les deux opinions contraires.» C'est pourquoi Dubillard ne tarde pas à annoncer l'une de ses initiatives, qui doit permettre de faire des choix raisonnables : «La Commission instituée par nous se fera un devoir de connaître tous les objets de prix renfermés dans nos églises [...] ; elle saura ensuite prendre les mesures nécessaires pour en assurer la conservation et le bon entretien.» Inventaire et sauvegarde, voilà ce dont se chargera le comité créé par l'évêque. Après la création d'une commission, Mgr Dubillard présente son deuxième objectif, la fondation, à Quimper,

²⁴ BRUNE, Marie-Joseph, *op. cit.*, p. II.

²⁵ DU TUEL, O., «Une innovation artistique à l'évêché de Quimper», dans *Revue de Bretagne*, t. XXVII, janvier-février 1902, p. 243. (BMR, 1 Mi 1528).

²⁶ Reprise dans l'article de DU TUEL O. du, «Une innovation...», dans *op. cit.*, p. 245-247.

dans les locaux de l'évêché, d'un musée d'archéologie, dont pourraient profiter les fidèles et les curieux. Les statues, en danger dans les vieilles églises mal entretenues, en constitueraient la collection.

Le texte de l'évêque est bien pensé. Dubillard décrit d'abord des constatations, fondées sur des observations de terrain. Dès lors, le discours du prélat semble tout à fait crédible à des prêtres qui, eux aussi, ont pu se rendre compte de la situation inquiétante dans laquelle se trouvent les édifices et objets de culte. Pour les autres, une prise de conscience est rendue possible. L'évêque se rallie ainsi la majorité de ses curés. Il peut alors soumettre des solutions qui apparaissent comme de véritables panacées. Les ecclésiastiques ne peuvent qu'être d'accord : il leur propose de les décharger du souci d'entretien et de conservation du patrimoine, qui bien souvent est devenu pesant. Le programme de l'évêque a donc été suivi scrupuleusement. Tout d'abord, fut créée une chaire d'archéologie au grand séminaire de Quimper. «Ce cours si utile»²⁷ fut confié au chanoine Abgrall. Comme à Rennes, le premier souci du prélat a bien été de former ses curés à la science archéologique afin qu'ils aient toutes les aptitudes pour juger des questions artistiques. Ensuite, s'est mise en place la «commission d'archéologie» qui devait donner son avis toutes les fois où un monument avait à subir agrandissements ou réparations. Est ensuite publié le *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*, dont les parutions ne s'arrêtèrent qu'en 1942²⁸. Ce périodique permit certainement à la commission de légitimer ses actions en les rendant accessibles à un plus grand nombre. Enfin, le musée diocésain, en 1902, semblait «prospère».

Les entreprises de Mgr Dubillard connurent un grand succès auprès des amateurs d'archéologie. Durant la séance du 29 décembre 1900 à la Société archéologique du Finistère (désormais S.A.F.), Du Crest de Ville-neuve souligne que l'«on voit donc ce mouvement de préservation s'étendre et progresser, et grâce au discret et énergique concours de ces dignes prélats, il y a à espérer qu'il ne restera pas stérile ! [...] La Société archéologique du Finistère joignant ses félicitations au concours de louanges avec lesquelles l'heureuse initiative de Mgr Dubillard, un de ses présidents d'honneur, est accueillie, adresse tous ses remerciements à Sa Grandeur.»²⁹. La pertinence de ces diverses mesures eut des échos bien des années plus tard grâce à Henri-François Buffet, qui, constatant le vandalisme dont étaient victimes les édifices religieux, reconnaît tous les bénéfices tirés des mesures de l'évêque quimpérois : «Une voix d'évêque se fit entendre, ce fut celle de Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon,

²⁷ *Bulletin de la S.A.I.V.*, t. XXXIV, 1905, p. XLVI.

²⁸ *Bulletin de la S.A.F.*, t. XCIX, 1972/2, p. 469.

²⁹ *Bulletin de la S.A.F.*, t. XXVII, 1900, p. LXXVII.

fondateur d'une commission diocésaine d'architecture et d'archéologie dont l'action bienfaitrice fut immense et qui devrait bientôt avoir des émules.»³⁰

Poussés par leur supérieur, engagés dans la restauration de leurs églises ou dans leur sauvegarde, les prêtres se sentirent investis d'une nouvelle mission, une mission archéologique. C'est pourquoi, de plus en plus nombreux, ils devinrent acteurs de cette nouvelle science.

Les sociétés savantes : pour le clergé, des tribunes privilégiées en matière d'archéologie

Le clergé avait donc plusieurs raisons de se faire entendre : d'une part, il devait prendre garde à la qualité de ses restaurations ou reconstructions, d'autre part, il avait à s'élever contre le vandalisme dont ses églises étaient la proie. Dans l'un comme dans l'autre cas, il fallait maîtriser de solides références archéologiques, que ne possédaient manifestement pas tous les prêtres. Le besoin de faire appel à des «spécialistes» se fit donc ressentir rapidement, la bonne volonté ne suffisant pas toujours. Or, les sociétés savantes apparurent vite comme le lieu de référence par excellence.

Souvent, les curés n'étaient pas prêts à affronter seuls tous les problèmes liés notamment à la restauration de leur église. Parce que sensibilisés par leurs évêques, les abbés ne se lancèrent plus dans des transformations importantes sans en informer les sociétés archéologiques de leur département. Précisons tout de même que même si elle se généralisa, cette précaution ne fut vraisemblablement pas prise par tous les prêtres... Nous donnons ici des exemples de ce nouvel intérêt, à partir du dépouillement des procès-verbaux de la S.A.I.V. des années 1857 et 1867. Dans le compte rendu de la séance du 11 mars 1857, on apprend que le curé de la paroisse de Dol demande des conseils pour les réparations qu'il est envisagé de faire dans la chapelle absidale de l'église, qui «date au moins des premières années du XIV^e siècle» : l'autel est à refaire, les vitraux, la décoration polychrome... Dix ans plus tard, lors de la réunion du 12 février 1867, est nommée une commission «pour l'étude de la restauration des vitraux de la cathédrale de Dol». On note encore un mois plus tard des observations sur les mesures à prendre pour la restauration des vitraux. Le 11 juin 1867, les adhérents de la S.A.I.V. s'entretiennent, une fois de plus, sur «la situation de la verrière de Dol». Finalement, dans le procès-verbal de la

³⁰ BUFFET Henri-François, «Le vandalisme en Bretagne», *op. cit.*, p. 33-34.

séance du 12 décembre 1867, est annoncé le vote d'une subvention de mille francs du conseil général pour aider la paroisse à restaurer sa cathédrale. L'action de la S.A.I.V. était donc effective et efficace, signe que les prêtres savaient s'adresser au bon interlocuteur. Le 10 juin 1867, c'est une lettre «relative à la restauration de l'église de Saint-Méen» qui parvient jusqu'aux sociétaires. Le curé demande essentiellement, cette fois-ci, des conseils à propos de la peinture. Par l'intermédiaire des sociétés archéologiques, les prêtres recevaient ainsi, non seulement des avis éclairés sur les problèmes qui les souciaient, mais parfois aussi une aide financière non négligeable pour les travaux entrepris.

Quelques prêtres avaient envie d'aller plus loin dans la science archéologique. Ils désiraient s'investir... L'activité et le rôle du clergé dans la fondation, puis dans le fonctionnement des sociétés archéologiques sont incontestables. Faisons le point, par exemple, sur la présence des prêtres à la S.A.I.V. entre 1845 et 1896³¹, soit après cinquante ans d'existence. Entre 1845 et 1861, sur cinquante-deux adhérents³², quatre prêtres sont membres de la société : les abbés Brune (membre fondateur), Biet (en 1854), Massabiau et Pontallié (en 1861). Entre 1861 et 1870, arrivent quatre autres ecclésiastiques : la proportion se fait plus importante puisque cela fait au total huit abbés sur soixante sociétaires, soit 13 %. Il s'agit d'Aubrée (en 1862), Guillotin de Corson et Paris-Jallobert (en 1864) et Guillot (en 1866). Entre 1870 et 1889, s'inscrivent onze ecclésiastiques ! Entre 1876 et 1878, on compte cinq prêtres sur quinze arrivées, soit 33 %, entre 1886 et 1889, les statistiques sont exactement les mêmes. Enfin, en 1890 et 1896, nous dénombrons douze abbés sur trente-neuf nouveaux membres, soit 30 %. En plus d'être en nombre élevé, ces abbés ont souvent occupé un poste décisif dans les instances de la société. Ainsi, l'abbé Brune, d'abord fondateur, se vit confier la présidence de l'association à deux reprises, en 1850 et 1860. En 1887-1888, c'est l'abbé Guillotin de Corson³³ qui est élu à ce grade. En 1888-1889, l'abbé Hamard est promu vice-président alors que le président d'honneur, durant la fin des années 1880, n'est autre que l'archevêque de Rennes, le cardinal Charles-Philippe Place. Enfin, pour l'année 1895-1896, est

³¹ À partir des listes des membres tirées des tomes I (1861), VII (1870), XIX (1889) et XXV (1896) des *Bulletins et mémoires de la S.A.I.V.*

³² Nous ne prenons en compte ni les membres correspondants, ni les membres honoraires.

³³ Né en 1837 à Nozay en Loire-Atlantique, il est ordonné prêtre en 1861. Remarqué par Mgr Brossay-Saint-Marc, il rédige, sur sa demande, le *Pouillé historique du diocèse de Rennes*. (FERRIEU, Xavier, «Les présidents de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine», dans CHARPY, Jacques, *Tables générales des bulletins et mémoires de la SAIV 1844-1994*, Rennes, 1994, p. 205-206). Pour J.-Y. Guiomar, «c'est le type achevé de l'érudit provincial de grande valeur». (GUIOMAR, Jean-Yves, *Le Bretonisme, les historiens bretons au XIX^e siècle*, Mayenne, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987, p. 267-268).

choisi l'abbé Guillot. De plus, le comité de rédaction a toujours dans son bureau un membre du clergé, que ce soit l'abbé Hamard en 1887-1888 ou Guillotin de Corson un an plus tard. Le rôle joué par les ecclésiastiques apparaît donc exemplaire. Pourquoi une telle affluence, et une telle influence ? Jean-Pierre Chaline, dans sa synthèse sur les sociétés savantes en France, nous livre une réponse : «L'érudition offre, en même temps qu'une occasion d'approfondir leurs connaissances pour ceux qui enseignent dans un séminaire ou quelque institution, un passe-temps non seulement toléré mais bien souvent encouragé par la hiérarchie.»³⁴ La situation bretonne ne dément en rien ces propos car c'est bien soutenu par leur supérieur, l'évêque, que certains prêtres s'initient à l'archéologie. Plus particulièrement, la situation rennaise correspond tout à fait à ce qui se déroule ailleurs en France car Chaline précise que «la participation ecclésiastique la plus notable se rencontre dans les sociétés historiques.»³⁵

Le soutien «théorique» apporté par les ecclésiastiques à la cause archéologique reste certainement le plus perceptible. Néanmoins, quelques abbés ont voulu s'investir plus concrètement, en participant aux fouilles et aux chantiers. À Nantes, notamment, deux prêtres se sont illustrés dans la pratique de l'archéologie de terrain. Il s'agit de l'abbé Cahour (1812-1901) et du chanoine Durville (1853-1943)³⁶. Le premier devient membre de la Société archéologique de Nantes en 1859 et son président en 1868. Responsable des fouilles de la chapelle Saint-Lupien à Rezé en 1872, surveillant le chantier de démolition (en 1873) de l'église Saint-Donatien à Nantes dont il tira les conclusions, présent encore lors de la destruction de l'église Saint-Similien en 1894, il a le mérite, malgré des méthodes fort critiquables (ses travaux furent dévastateurs pour les vestiges), d'avoir légué de nombreux témoignages sur les premières constructions chrétiennes de la région nantaise. L'abbé Georges Durville est, lui, membre de la même société en 1893. Son grand chantier fut celui de l'église de Saint-Jean-du-Baptistère, de 1910 à 1913. Il se pencha ensuite sur la chapelle Notre-Dame-de-la-Blanche à Rezé, puis en 1922, il étudia les sarcophages mérovingiens de la chapelle Saint-André de Nantes. Il fut finalement nommé, en 1924, conservateur du musée d'archéologie de Loire-Inférieure, dont il rédigea le catalogue en 1927.

³⁴ CHALINE, Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France*, Paris, éditions du CTHS, 1998, p. 216-217.

³⁵ *Ibid.*, p. 218.

³⁶ GUIGNON, Pierre, «L'archéologie mérovingienne en soutane à Nantes : l'abbé Abel Cahour (1812-1901) et le chanoine Georges Durville (1853-1943)», dans *Archéologie mérovingienne, historiographie et méthodologie, Archéologie aujourd'hui*, Paris, éditions Errance, n° 2, 1989, p. 46-49.

Praticiens ou théoriciens de l'archéologie, les prêtres-archéologues sont, au fil des ans, plus nombreux et plus actifs au sein des sociétés. Certes, ils sont largement encouragés par leur hiérarchie mais ce n'est pas là la seule explication à cette hausse quantitative, et qualitative, de leur participation à l'émergence de la nouvelle science. En effet, en quelques décennies, la formation archéologique des prêtres est bouleversée. Grâce à la création d'un enseignement institutionnalisé de l'archéologie, au sein même des grands séminaires, les prêtres-archéologues ne sont plus de «simples» autodidactes.

Les cours d'archéologie dans les grands séminaires bretons

L'apprentissage empirique de l'archéologie ne semble pas suffire. La nécessité de former les prêtres, dès leur plus jeune âge, devient patente si, dans le futur, leur action pour la sauvegarde du patrimoine se veut réellement bénéfique. S'instaure alors, en Bretagne comme ailleurs en France, dans les années 1840, une sorte de mode : celle d'ouvrir dans les grands séminaires de chaque évêché un cours d'archéologie, et plus précisément d'archéologie religieuse. La volonté vulgarisatrice est évidente puisque la plupart des curés chargés de professer cette nouvelle discipline publient, parallèlement à leur enseignement, un manuel d'archéologie «religieuse»³⁷ (l'abbé Mallet), «chrétienne»³⁸ (l'abbé Bourassé) ou «sacrée»³⁹ (l'abbé Godard) pour «rendre quelques services à l'art catholique en cherchant à en populariser la connaissance»⁴⁰. À l'intérieur de ces écrits, l'étude de la période médiévale est reine. Le monument gothique, expression la plus évidente de la foi médiévale, devient un moyen d'exaltation du christianisme et de la pratique religieuse. L'émergence de tels enseignements s'inscrit également dans le courant, encore récent, de la naissance du et des nationalisme(s). Plus encore que le pays, ces cours d'archéologie sont l'occasion de glorifier une région par la reconnaissance de son patrimoine. Au-delà des rudiments généraux de l'architecture, y sont étudiées les caractéristiques propres des monuments de telle ou telle province. Les propos sont souvent illustrés d'exemples régionaux comme le souligne

³⁷ MALLET, Joseph, *Cours élémentaire d'archéologie religieuse*, Paris, ancienne librairie Poussiègue, 1916.

³⁸ BOURASSE, Jean-Jacques, *Archéologie chrétienne ou précis de l'histoire des monuments religieux du moyen-âge*, Tours, Ed Mame et Cie, 1842.

³⁹ GODARD, Louis-Nicolas, *Cours d'archéologie sacrée à l'usage des séminaires et de MM. les curés*, Paris, Guyot Frères, seconde édition, 1853.

⁴⁰ BOURASSE, Jean-Jacques, *op. cit.*, p. VII.

l'abbé Brune quand il parle de la nécessité d'« appuyer les principes sur des exemples particuliers à notre pays... »⁴¹. Une dernière raison peut expliquer la naissance précoce, dans les séminaires, de l'enseignement de l'archéologie : l'émulation. En effet, l'archéologie, passée des mains des antiquaires à celles des savants, avait été promue au rang de science... Le clergé se devait, au risque de paraître ignorant, de participer activement à son développement. C'est l'abbé Godard, professeur d'archéologie au grand séminaire de Langres, qui exprime le mieux, dans l'introduction de son ouvrage, l'intérêt que doit porter le clergé à la jeune discipline : « Je dis que l'archéologie est à la mode. [...] Il est temps que [le clergé] apporte ici une règle de prudence pour se maintenir dans le vrai. [...] Le clergé, enfin, doit se tenir à honneur de marcher en tête des études religieuses ; et l'on ne contestera pas que l'archéologie sacrée ne prenne un rang parmi elles. [...] Partout des académies et des congrès scientifiques qui ne font pas seulement de l'archéologie une science imposante, mais une science à la mode. Voici que le clergé sera dépassé, si le zèle qu'il manifeste ne s'enflamme de plus en plus. »⁴² Mais c'est une fois encore l'abbé Brune qui résume le plus simplement les raisons pour lesquelles il est nécessaire que le clergé reçoive un enseignement archéologique : « L'archéologie [...] doit tendre à compléter ses connaissances [...] elle l'initie à l'histoire de l'art. [...] Enfin, elle lui rend plus chers et plus précieux les monuments sacrés dont il est le gardien naturel. [...] Ces simples indications suffisent, ce semble, pour justifier l'enseignement de l'archéologie dans les séminaires [...] »⁴³

Ainsi, la France connut dès le deuxième quart du XIX^e siècle une extraordinaire floraison de cours d'archéologie dans les grands séminaires : à Tours avec l'abbé Bourassé, à Langres avec l'abbé Godard, à Sézac avec l'abbé Mallet pour ne citer qu'eux⁴⁴. Les futurs prêtres arrivaient au grand séminaire sans jamais avoir, précédemment, entendu parler d'archéologie. Malgré les conseils de l'abbé Godard pour « établir dans les petits séminaires le cours d'archéologie profane »⁴⁵, la formation initiale des futurs ecclésiastiques ne semble pas avoir considéré cette discipline. La découverte était donc entière.

L'enseignement de l'archéologie a vraisemblablement profité des réformes que connut l'enseignement des grands séminaires à partir de la monarchie de Juillet. Les autorités ecclésiastiques voulaient, en effet, varier les programmes, auxquels on ajouta donc des enseignements de

⁴¹ BRUNE, Marie-Joseph, *op. cit.*, p. III.

⁴² GODARD, Louis-Nicolas, *op. cit.*, p. 5.

⁴³ BRUNE, Marie-Joseph, *Résumé du cours...*, *op. cit.*, p. 2-5.

⁴⁴ Pour plus de détails, voir HALLEREAU, Isabelle, *op. cit.*, p. 171-180.

⁴⁵ GODARD, Louis-Nicolas, *op. cit.*, p. 7.

physique, botanique ou mathématique⁴⁶. Ce vent de modernité allait quelques dix ans plus tard amener la science archéologique aux portes de la religion.

Un homme a largement influencé le contenu et la méthodologie de ces cours d'archéologie. Il s'agit du normand Arcisse de Caumont. Son rôle est grand dans la naissance de nombreuses sociétés savantes en France et la Bretagne ne fait pas exception. On lui doit également l'élaboration d'une typologie de l'architecture médiévale, décrite dans son ouvrage intitulé *Cours d'antiquités monumentales*, paru entre 1831 et 1841. C'est de cette œuvre majeure que les prêtres vont tirer l'essentiel des informations, notamment leur chronologie, et les illustrations, contenues dans les manuels qu'ils publieront. Les prêtres ne s'en cachent pas et remercient souvent le savant caennais dans leur avant-propos. L'abbé Mallet n'oublie pas de citer les «travaux persévérants auxquels se sont livrés [...] les de Caumont, les Mérimée...». De même, Brune évoque «les leçons savantes et pleines d'intérêts de M. de Caumont.» Ainsi, les cours et les livres qui en découlent apparaissent, au moins dans les décennies 1840-1850, quelque peu standardisés tant les références aux dogmes «caumontiens» sont récurrentes.

En Bretagne, nous avons retrouvé la trace de trois cours d'archéologie, donnés dans les trois diocèses de Rennes, de Vannes et de Quimper, à des dates successives : au grand séminaire de Rennes par l'abbé Brune à partir de 1845, à Vannes par l'abbé Simon à partir de 1876, à Quimper par l'abbé Abgrall à partir de 1900.

En 1845, le cours d'archéologie de l'abbé Brune au grand séminaire de Rennes⁴⁷

L'abbé Brune fit tant pour la reconnaissance de l'archéologie et du patrimoine en Bretagne qu'il ne pouvait pas ne pas être à la base de cet engouement artistique dont les ecclésiastiques feront preuve tout au long du XIX^e siècle. C'est une figure presque idéale de l'archéologie au XIX^e siècle : membre de plusieurs sociétés savantes à vocation historique, architecte, «fouilleur», écrivain fécond et professeur, bien entendu. Le cours ne dura que peu de temps mais il fut efficace. Son influence et sa renommée seront, elles, pérennes grâce au manuel rédigé par Brune pour diffuser ses leçons données au séminaire.

L'abbé Brune est un autodidacte pour qui l'archéologie est avant tout une passion. De voyages archéologiques en conférences à la S.A.I.V.,

⁴⁶ LAGRÉE, Michel, *op. cit.*, p. 207-210.

⁴⁷ Les lignes qui suivent doivent beaucoup au mémoire de maîtrise de Philippe Bohuon (voir les références ci-dessus) qui, le premier, s'est penché sur ce personnage.

d'œuvres architecturales en fouilles sur le terrain, sa culture archéologique devient plus précise et surtout mieux reconnue. Le choix de Brune comme professeur d'archéologie n'est donc pas le fruit du hasard.

Le cours d'archéologie religieuse commence en 1845, soit deux ans après l'arrivée de Brune, comme directeur au séminaire, situé à l'époque encore dans l'ancien couvent des carmélites. L'abbé Brune lui-même annonce l'ouverture de ce cours lors d'une séance à la S.A.I.V. Le compte rendu de cette séance nous dit que «cette bonne nouvelle est accueillie avec la plus vive satisfaction»⁴⁸ par tous les membres de la société. En effet, il est aisé d'imaginer que, dans la ferveur archéologique de la Bretagne à cette époque, une disposition comme celle-ci était attendue depuis longtemps. Dans son journal, consciencieusement dépouillé par Philippe Bohuon, Brune n'évoque à aucun moment cette nouvelle fonction, ni l'organisation ou la réception de son cours. De même, les archives du grand séminaire sont restées muettes sur le sujet. Aussi, n'est-il possible d'appréhender le contenu du cours donné à Rennes qu'à travers le manuel écrit par le professeur.

Ce livre d'archéologie paraît dès 1846 sous le titre de *Résumé du cours d'archéologie professé au séminaire de Rennes suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse*. Le titre est complété d'une petite note importante : «Ouvrage spécialement destiné à répandre les connaissances nécessaires pour la conservation et la restauration des édifices et objets d'art consacrés au culte». Bien que son ouvrage ait pu souffrir «d'un manque crucial de références»⁴⁹, l'abbé Brune a vraisemblablement atteint son but. Le manuel toucha de nombreux lecteurs, et bien au-delà du cercle restreint des séminaristes.

Trois parties divisent le livre : l'«architecture antique», «du Moyen Âge» et les «notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse de Rennes». Chaque partie est ensuite partagée en chapitre, sauf la dernière qui est structurée par lieu. L'organisation du manuel n'est en rien originale : l'abbé Brune a découpé ses chapitres dans un ordre chronologique, respectant la «classification des divers styles d'architecture [qui] est celle admise généralement par les personnes versées dans l'étude de l'archéologie...». La référence à Arcisse de Caumont est ici évidente.

Après s'être intéressé aux antiquités grecques et romaine, celtiques et gallo-romaines, l'abbé Brune aborde la partie sur l'architecture du Moyen Âge, qui est de loin beaucoup plus importante puisqu'elle occupe plus de cent pages et qu'elle se décompose en dix chapitres principaux : l'«architecture romane ou byzantine primordiale», de l'an 400 à l'an 1000 ; l'«architecture romane secondaire» (1000-1100) ; la «troisième époque de

⁴⁸ *Bulletin de la S.A.I.V.*, t. I, 1845.

⁴⁹ BOHUON, Philippe, *op. cit.*, p. 65.

l'architecture romano-byzantine» (XII^e siècle) ; le «style ogival primitif» (1180-1300) ; la «seconde époque du style ogival, dite rayonnante» (1400-1500) ; la «troisième époque du style ogival, dite flamboyante» (1400-1550) ; le «style de la Renaissance». Les trois derniers chapitres traitent de la peinture sur verre et des objets mobiliers. La préférence du professeur pour le style du XIII^e siècle est clairement identifiable. C'est bien cette période qui recueille ses louanges : «Ce n'est que dans le cours du XIII^e siècle que les constructions religieuses atteignent cette légèreté, cette élégance et ces heureuses proportions qui les font préférer à celles de toutes les autres époques»⁵⁰. Et comme le montre très bien P. Bohuon⁵¹, c'est bien ce style architectural qu'il privilégia dans ses constructions.

La troisième et dernière partie est constituée des notices sur l'architecture religieuse bretonne, composées patiemment par Brune lors de tous ses voyages à travers la contrée. Il nous fait visiter ainsi vingt-six paroisses !

La question des méthodes est plus difficile à traiter car les sources à ce sujet font cruellement défaut. Il est évident que les illustrations ont dû jouer un rôle prépondérant dans l'appréhension des monuments. Cependant, contrairement aux ouvrages de Caumont, le *Résumé du cours d'archéologie* n'offre que très peu de planches. Il en contient seulement deux sur les ordres et colonnes antiques, une sur les différentes formes de l'arc, une représentant les fenêtres et moulures des styles ogivaux et une illustrant diverses monnaies. Il y a aussi, en marge du texte, une vue de la façade sud de la cathédrale de Dol. C'est assez peu ! D'autant que l'on sait que Brune, excellent dessinateur, avait reproduit beaucoup de monuments bretons lors de ses périodes d'études. L'époque même du cours rend évidemment impossible l'utilisation des diapositives. Nous songeons alors à l'usage de dessins, pouvant être accrochés aux murs ou à un tableau. Il se peut aussi que Brune ait eu la possibilité d'exposer aux yeux de ses élèves des moulages ou morceaux de sculpture, récupérés auprès des curés lors de ses expéditions et faisant partie d'une sorte de collection personnelle (comme ce fut le cas *a priori* pour le cours de Caumont⁵²) ou prêtés par le musée archéologique par l'intermédiaire de la S.A.I.V.

⁵⁰ BRUNE, Marie-Joseph, *op. cit.*, p. 98.

⁵¹ Pour plus de détails sur la carrière d'architecte de l'abbé Brune, lire le récent article : BOHUON, Philippe, «L'œuvre architecturale du chanoine Brune», *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. CV, 2002, p. 117-152.

⁵² Caumont écrit à Galeron : «Je chercherai toujours à parler aux yeux en même temps qu'à l'esprit, et je fais faire une suite de dessins fort grands où les formes caractéristiques de chaque époque seront exprimées à chaque leçon. Je placerai ces tableaux en évidence, et il sera impossible de ne pas avoir une idée claire des changements successifs qui se sont opérés dans l'architecture.» (TRAVERS, J., «Arcisse de Caumont. Extrait de ses lettres à M. Frédéric Galeron, 1820-1833», dans *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. VII, 1874-1875, p. 35 et JUHEL, Vincent, «Arcisse de Caumont, un communicateur-né ?», *colloque Arcisse de Caumont*, Caen, juin 2001).

Le cours d'archéologie de l'abbé Brune au grand séminaire a été «justement remarqué» et son *Résumé* eut un succès certain. Cependant, cet engouement est difficilement quantifiable... Le nombre d'exemplaires vendus est inconnu et le livre ne semble avoir eu qu'une seule édition. Mais, dès le XIX^e siècle, il y a des problèmes d'approvisionnement. Dans l'article nécrologique de l'abbé Brune, paru dans le *Journal de Rennes*, on peut lire en effet que le «volume [...] est aujourd'hui introuvable et fort recherché des archéologues et des érudits»⁵³. Nous savons également que le manuel fut considéré comme «un des ouvrages les plus clairs et les mieux faits qui aient été écrits sur l'histoire des monuments religieux»⁵⁴. Le livre de cet «homme de valeur» eut donc un vrai retentissement.

Au-delà de la réussite éditoriale, il est intéressant de se pencher sur l'impact concret de ce cours. Quelle fut son influence sur la politique patrimoniale du clergé et sur l'architecture contemporaine ? Jean-Yves Veillard affirme que «l'ouvrage et son auteur firent autorité» et qu'«il a contribué à la formation du goût du milieu catholique dans la seconde moitié du XIX^e siècle»⁵⁵. Référence donc en matière d'archéologie et d'architecture, Brune marqua de son sceau, non seulement des générations de prêtres, à qui l'ouvrage était destiné initialement, mais aussi des générations d'architectes. Le chanoine s'appliqua d'abord à lui-même ses préceptes en élaborant les plans de quatorze églises⁵⁶. Le cours fournit également aux architectes professionnels la matière théorique nécessaire à l'apprentissage de leur métier. Ainsi, Arthur Régnault écrit dans une lettre envoyée au curé de Bédée : «Du reste chaque architecte a son style et pour mon goût, c'est encore la manière de Mr Brune que je préférerais»⁵⁷. Ainsi, l'abbé Brune fut écouté des professionnels qui finalement le considérèrent comme un des leurs.

Il est nettement plus malaisé de connaître l'influence de Brune sur le clergé. Si l'on s'en tient aux chiffres, on conclut rapidement à un échec. Les destructions sont trop nombreuses... Cependant, ce n'est pas si simple. Quand il a fallu reconstruire, les autorités ecclésiastiques ne se sont-elles pas tournées, presque «instinctivement» vers le style du XIII^e siècle ? Comme P. Bohuon, nous doutons que ce soit seulement l'effet de mode... De même, l'abbé Brune n'est certainement pas étranger au changement de comportement du clergé vis-à-vis du patrimoine religieux breton, que le message soit passé via son cours ou par l'intermédiaire de ses interventions dans les sociétés archéologiques.

⁵³ *Journal de Rennes* du 12 novembre 1890 (BMR, 2 Mi 327).

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ VEILLARD, Jean-Yves, *op. cit.*, p. 137.

⁵⁶ BOHUON, Philippe, «L'œuvre architecturale du chanoine Brune», dans *op. cit.*, p. 120.

⁵⁷ Citation tirée de BOHUON, Philippe, *L'architecture religieuse...*, *op. cit.*, p. 75.

*En 1876, la classe d'archéologie
au grand séminaire de Vannes*⁵⁸

Le cours précédemment évoqué a gardé une certaine notoriété, certes, grâce à la personnalité qui le professait, mais surtout grâce à l'ouvrage qui en a été le porte-parole pour les générations futures. Ce n'est pas le cas de la «classe d'archéologie» du grand séminaire de Vannes... Et certainement parce qu'aucun livre n'en a perpétué le souvenir.

La classe d'archéologie au grand séminaire de Vanne se déroulait dans des conditions plutôt «bon enfant». Le lieu, la place du cours dans l'emploi du temps, l'application qui en était faite, tout nous laisse à penser qu'à Vannes, l'archéologie fut considérée comme une discipline favorisant, sinon le dilettantisme, au moins la détente.

La maison de campagne du Vincin : c'est dans ce lieu-dit, et grâce à lui, qu'a été fondée la classe d'archéologie du grand séminaire de Vannes. Installées aux confins des communes de Ploeren et d'Arradon, à quelques kilomètres de Vannes, le Vincin devient, en 1706, la maison de campagne et le lieu de villégiature des séminaristes vannetais. En 1876, la chapelle est entièrement restaurée et enrichie de deux autels, de bas-reliefs d'albâtre et d'un grand vitrail. Mgr Bécel bénit l'ouvrage le 11 mai 1876⁵⁹. Maison de campagne, lieu de détente et de villégiature..., voilà plusieurs termes qui définissent bien la fonction du Vincin. Pourtant, une certaine forme de travail n'y était pas exclue puisque c'est dans ce cadre qu'étaient professés les cours d'archéologie.

La classe d'archéologie du grand séminaire de Vannes est créée en 1876, sur l'initiative de l'évêque, Mgr Bécel⁶⁰. L'annonce de la création de cette classe est donnée lors de la bénédiction de la nouvelle chapelle du Vincin. La chronique du grand séminaire de Vannes nous raconte cet événement : «Le lendemain, c'était fête au Vincin. Le petit sanctuaire de Notre-Dame du Vincin avait été complètement restauré et [...] était rentré en possession de bas-reliefs qui pendant longtemps avaient été admirés au musée archéologique de la ville de Vannes [...]. Mgr de Vannes accompagné [...] de plusieurs autres prêtres de la ville et du diocèse vint bénir la petite chapelle. [...] Les avantages temporels n'avaient pas été négligés ;

⁵⁸ Nous remercions l'abbé Moisan, archiviste au grand séminaire de Vannes, de nous avoir guidés dans nos recherches et d'avoir permis d'intéressantes découvertes.

⁵⁹ DANIGO, Jean, *Églises et chapelles du Pays de Vannes*, t. I, Vannes-Ouest, Vannes, UNIVEM, 1988, p. 36.

⁶⁰ Évêque de Vannes de 1866 à 1897. Pour plus d'informations sur Mgr Bécel, lire NICOL, M., *Monseigneur Bécel, évêque de Vannes*, Vannes, Lafolye Frères éditeurs, 1903. Cependant, ce livre ne nous apprend rien sur un éventuel penchant du prélat pour l'art et l'archéologie.

le réfectoire avait été agrandi, la maison toute entière restaurée et mieux appropriée à sa destination. M^r le Supérieur institua alors la classe d'archéologie qui fut inaugurée le jeudi suivant par M^r Simon, professeur de droit canonique et chargé de ce cours.»⁶¹ Il apparaît clairement ici que les restaurations entreprises au Vincin ne furent pas sans incidence sur l'instauration du cours d'archéologie, qui demandait, malgré tout, des conditions favorables au travail. C'est d'ailleurs ce que nous explique l'abbé Guillonet⁶², auteur d'une seconde chronique du séminaire, lorsqu'il raconte que «le local étant plus favorable aux exercices, Mr le Supérieur institua une classe d'archéologie dont Mr Simon, professeur de droit canonique fut chargé...»⁶³. Ainsi, le Vincin était, avant tout, une maison de campagne destinée au repos des séminaristes. Cependant, le prêtre, ne devant jamais connaître totalement le sommeil de l'esprit, même durant ses moments de détente, avait à apprendre. Il fut décidé que ce serait la matière archéologique, jugée peut-être plus ludique qu'une autre mais tout aussi enrichissante.

À la lecture de ces diverses chroniques, nous comprenons que l'emploi du temps des séminaristes se vit bouleversé, à la suite de la création de ce nouveau cours. La leçon avait lieu le jeudi, jour du repos... La classe d'archéologie paraît donc bien avoir été regardée comme une sorte d'activité «extra-scolaire». D'ailleurs une indication, écrite dans un des historiques du séminaire, renforce encore cette impression. Il est noté, en effet, que «le départ pour le Vincin» était fixé «à 6 heures», que la méditation se faisait «sur le chemin», qu'il y avait ensuite une «messe à la chapelle de la maison de campagne» et qu'enfin «la classe d'archéologie et de chant» se déroulait de «10 h 1/2 à 11 h 1/2»⁶⁴. Le fait que ces deux matières aient été rassemblées dans un même lieu et à un même horaire n'est pas anodin. Associée au cours de chant, la classe d'archéologie paraît devoir être d'autant plus considérée comme une «pause» dans un emploi du temps chargé.

Cependant, l'auteur de la chronique évoque bien la maison comme un lieu propice à «l'exercice». Ainsi, même si nous venons de le constater, les conditions servaient le relâchement et la décontraction, le sérieux avec lequel était administré le cours d'archéologie n'est pas à mettre en doute. De simples détails prouvent que, malgré son apparente insouciance, le cours d'archéologie n'en représentait pas moins une acquisition de connaissances indispensables pour les futurs prêtres. En effet, quelques

⁶¹ Archives du grand séminaire de Vannes (désormais A.G.S.V.) : *Chronique du grand séminaire de Vannes, de 1870 à 1884* (non paginée).

⁶² Abbé Pierre-Marie Guillonet (1835-1890), supérieur du grand séminaire de 1870 à 1884.

⁶³ A.G.S.V., GUILLONET, Pierre-Marie (sous la direction de), *Histoire du séminaire de Vannes, 1870-1884*, s.d., non paginée.

⁶⁴ A.G.S.V., *Chronique du grand séminaire de Vannes...*, op. cit.

mesures avaient été prises pour que ce cours ait des objectifs concrets afin de cadrer une leçon qui, *a priori*, semblait ne pas avoir de fondements érudits. Le savoir acquis durant ce cours était utilisé à bon escient, notamment dans le cadre de la fête du Sacré-Cœur.

Cette manifestation faisait partie des «fêtes ordinaires du quartier d'été». Elle avait lieu, en général, dans le courant du mois de juin et était l'occasion d'une procession. Quel est le rapport avec la classe d'archéologie ? C'est encore une fois la chronique du grand séminaire de Vannes qui nous donne la réponse : «À la fête du Sacré-Cœur, les séminaristes appliquèrent pour la première fois les principes d'archéologie dans l'érection de leurs repositoires dont l'un représentait un chœur ogival, et l'autre un portail roman.»⁶⁵ En effet, la tradition voulait que les futurs prêtres «bâtissent» des architectures en carton pâte, représentant un édifice ou une partie d'un monument. Cette activité était pour les prêtres une excellente manière, sous forme de divertissement encore une fois, de mettre en pratique leurs leçons. Ils avaient à se faire un peu architectes et devaient maîtriser tous le savoir archéologique, au risque de créer une église de guingois. Ainsi, le cortège, à défaut de se rendre vers un sanctuaire de pierre, se dirigeait vers ces simulacres sacrés. La perspective d'un tel bricolage devait donner au cours un attrait supplémentaire tout en l'institutionnalisant un peu plus chaque année, dans la mesure où cette fête tenait une place importante dans la vie du séminaire. Ce furent comme cela des dizaines de monuments élevés à l'identique. Citons quelques exemples⁶⁶. Il y eut d'abord les architectures «génériques», c'est-à-dire sans modèle réel particulier : en 1885, le portail et la façade d'une chapelle romane ou en 1891, le chevet d'une église ogivale. Cela a pu être aussi des monuments bretons familiers aux entrepreneurs d'un jour : en 1907, un autel-dolmen entouré de menhir ou en 1913, l'ancienne église de Kerentrech (Lorient). Enfin, les séminaristes ont quelquefois reproduit des édifices célèbres : en 1888, la fontaine de Saint-Nicodème ou en 1896, l'église Renaissance de la Trinité-des-Monts à Rome. Il est intéressant de constater la diversité des styles abordés par ces nouveaux archéologues. Art «celtique», médiéval et renaissant... Est-ce le reflet du contenu du cours appréhendé par ces élèves ? Nous sommes en droit de le penser. Dans le cas contraire, comment de jeunes bretons auraient-ils eu connaissance d'un monument romain, s'il n'avait pas été évoqué lors d'une leçon d'archéologie ? C'est pourquoi, grâce à ces pastiches presque anecdotiques à première vue, il est possible d'imaginer grossièrement le programme du cours d'archéologie professé au grand séminaire de Vannes : l'art antique, l'architecture du Moyen Âge et la Renaissance..., c'est-à-dire une chronologie similaire à celle étudiée

⁶⁵ *Ibidem*.

⁶⁶ Une liste de toutes ces constructions a été élaborée par l'abbé Moisan.

dans les autres séminaires. Ainsi, cette classe d'archéologie ne dut pas être très novatrice dans son contenu, alors que son organisation s'est avérée, elle, assez peu banale.

Hormis la fête du Sacré-Cœur, qui revenait chaque année «avec ses jouissances artistiques», une autre activité proposée aux futurs prêtres leur permettait d'employer leur culture archéologique nouvellement acquise. Il s'agit des excursions archéologiques. En effet, les fêtes de l'été comprenaient aussi la fête de saint Pierre, qui était l'occasion pour les étudiants de partir en pèlerinage, excursion qui devenait bien souvent un véritable périple archéologique durant lequel les séminaristes pouvaient mettre à profit leur cours. Dès 1876, les jeunes gens partirent à Saint-Gildas-de-Rhuys. La chronique du séminaire nous est encore d'une aide précieuse pour avoir de plus amples détails sur cette aventure. Elle évoque une «visite archéologique à l'église romane de Saint-Gildas» et «au château de Suscinio». Pour le rédacteur, ce fut certainement très enrichissant car «rien ne laissa à désirer». En 1880, le pèlerinage amène les ecclésiastiques de nouveau à Saint-Gildas, où «l'antique église abbatiale, son trésor et ses tombeaux furent l'objet d'études intéressantes». L'année suivante, les prêtres partent dans la région de Josselin. Là, «l'antique chapelle de Saint-Martin [...] et surtout le château de Mohan, type de l'architecture civile et militaire du 15^e siècle, offrirent à tous les élèves un magnifique sujet d'études historiques et archéologiques». En 1882, les séminaristes découvrent cette fois, «lors d'une visite aux menhirs géants, et aux dolmens de Locmariaquer, l'art «celtique». Les pèlerinages de la Saint-Pierre se transformaient donc souvent de «voyages de piété» en voyages «de curiosités archéologiques», les monuments visités restant les meilleures illustrations de la classe d'archéologie. Parfois, s'organisèrent, en plus de ces promenades, des conférences d'archéologie, comme ce fut le cas en 1893 avec la venue du père Le Méné, doyen du chapitre et auteur d'un catalogue du musée archéologique⁶⁷, qui fit un long discours sur les monuments archéologiques du Morbihan. Celui-ci fut suivi d'une visite au musée archéologique de Vannes, sûrement l'«un des plus riches du monde», d'après notre chroniqueur. Ces événements montrent une fois de plus l'engagement des autorités ecclésiastiques et du clergé en général. Si les futurs prêtres voulaient participer pleinement à la vie du séminaire, ils avaient donc tout intérêt à suivre assidûment le cours d'archéologie, cette discipline faisant apparemment partie intégrante de l'école et de leur cursus.

L'archéologie n'était pas seulement, en effet, la base de quelques savants loisirs. Elle représentait une matière comme une autre. Ainsi, cette discipline particulière alimentait le programme d'un concours, avec prix et accessits, qui était organisé au séminaire à la fin de l'année scolaire. Pour

⁶⁷ LE MENÉ, Jean-Marie, *Catalogue du musée archéologique*, Vannes, Galles, 1881.

réussir le concours, les élèves devaient passer pour les années 1877-1882 trois épreuves : le droit canonique, l'histoire ecclésiastique et l'archéologie. De 1883 à 1890, ils n'ont plus à travailler que deux matières : le droit canonique et l'archéologie religieuse. En 1893, s'ajoute la liturgie. Enfin, de 1894 à 1906, c'est de nouveau deux épreuves qui sont obligatoires : la liturgie et l'archéologie. La discipline archéologique semblait donc un moyen pour l'étudiant de se démarquer de ses pairs et parvint alors à trouver sa légitimité dans un programme d'études pourtant assez réfractaire à toutes autres formes d'apprentissage que religieux. En outre, il nous est possible de savoir un peu mieux la place que l'archéologie occupait dans le cursus des séminaristes grâce à une phrase notée par l'un des auteurs des chroniques du séminaire. Il écrit, en 1913 : «Les concours d'été sont fixés au 13, 18, 20 et 25 juin. Le cours d'archéologie comprend 6 années d'enseignement.»⁶⁸ L'archéologie est donc une matière totalement intégrée au cursus des ecclésiastiques et son apprentissage, aussi long, devait être très complet. La date même de cette remarque est par ailleurs intéressante puisqu'elle permet de constater que la classe d'archéologie a perduré jusqu'à une date avancée du xx^e siècle. Trente-sept ans au moins⁶⁹ d'archéologie au grand séminaire de Vannes, c'est un record, au regard de la durée de l'enseignement à Rennes.

Et la classe d'archéologie devient presque, au fil des ans, une institution, qu'il n'est pas bon de désorganiser. Ainsi, en mai 1888, le supérieur du grand séminaire s'inquiète de ne pas avoir vu au cours d'archéologie les élèves chargés d'édifier le reposoir de la fête du Sacré-Cœur. Le registre des supérieurs relate : «Les travailleurs préparant la fête du Sacré-Cœur n'ont pu assister ni à la classe d'archéologie ni au dîner du Vincin». Les travaux auraient débuté trop tardivement. Le supérieur décide donc qu'ils commenceront désormais plus tôt «afin que la classe au Vincin ne soit manquée que le jeudi qui précède la fête. Les autres jeudis, ils pourront travailler le matin jusqu'à 9 heures ; ils iront au Vincin pour la classe et le dîner [...]. C'est la tradition à laquelle il est bien de revenir.»⁷⁰ Le cours théorique n'était donc en aucun cas négligé.

Par conséquent, l'enseignement de l'archéologie au grand séminaire de Vannes semble toujours osciller entre une formation purement traditionnelle, dans la lignée de ce qui se faisait à Rennes, à savoir un cours théorique professé sur plusieurs années avec un programme, semble-t-il,

⁶⁸ A.G.S.V., *Notes sur les principaux faits arrivés au Grand Séminaire de Vannes à partir du Supérieurat de M. Lairé, août 1884* (non paginé).

⁶⁹ Nous n'avons pas réussi à savoir si l'enseignement de l'archéologie avait continué au-delà de 1913. Nous pouvons seulement constater que des reposoirs pour la fête du Sacré-Cœur sont encore construits jusque dans les années trente.

⁷⁰ A.G.S.V. : *Registre des supérieurs*.

tout à fait ordinaire, et une initiation pratique, voir presque ludique, où une large place est donnée à l'apprentissage direct de l'architecture.

Les prêtres qui ont professé les cours d'archéologie au séminaire de Vannes sont assez peu connus. Ils n'ont laissé aucune œuvre semblable à celle du prêtre rennais. Il y eut d'abord l'abbé Simon, né à Malestroit, le 9 mars 1844⁷¹. Il est ordonné prêtre le 19 septembre 1868 et pendant les dix-sept années qui suivent, l'abbé Simon se voue totalement à l'enseignement. On dit de lui qu'à cette époque déjà «il avait acquis une culture très variée et des aptitudes égales pour les branches les plus diverses de l'enseignement»⁷². Lui furent d'abord confiés au collège Saint-Stanislas de Ploërmel des cours de sciences, ce qui paraît quelque peu étonner l'auteur de son oraison funèbre qui avoue que, chez lui, «apparaissaient plutôt les qualités brillantes du littérateur et de l'artiste...». Quelques talents semblaient donc le prédestiner à l'enseignement de l'archéologie. C'est en 1872 qu'il entre au grand séminaire de Vannes en tant que directeur. Quatre ans plus tard, il était chargé de la classe d'archéologie. En septembre 1884, il quitte le séminaire et arrive un an plus tard à la cure de Josselin, où il consacre son temps et ses activités à glorifier le culte de Notre-Dame-du-Roncier, pour qui il sut utiliser ses aptitudes artistiques. Effectivement, jugeant l'église de Josselin trop indigne de la Reine des Cieux, il entreprit de la restaurer et s'accommoda donc architecte. Grâce aux transformations de Simon, l'église reçut le titre de basilique mineure. Les travaux durent donc être appréciés et jugés de qualité. Son savoir archéologique, comme celui de ses propres élèves, fut donc sagement utilisé.

Lorsque l'abbé Simon est nommé curé de Josselin, il est remplacé par l'abbé Dubot⁷³, né à Guégon, le 23 juillet 1853. Ordonné prêtre le 21 décembre 1877, son amour des études le conduit vers le professorat. Pendant vingt-huit ans, l'enseignement est son ministère exclusif, d'abord en tant que professeur puis dans le rôle de supérieur du séminaire qui lui est confié en août 1898. Son enthousiasme allait à diverses sciences : le droit canonique, la morale ou la liturgie. Bien qu'aucune source ne soit venue le confirmer, il est fort probable que Jean-Marie Dubot succéda à Simon, non seulement pour le cours de législation canonique mais également pour celui d'archéologie. D'ailleurs, les premiers concours d'été alliant ces deux matières, il ne serait pas surprenant qu'elles aient été données par le même professeur.

Si nous ne savons que très peu de choses sur les deux professeurs d'archéologie du grand séminaire de Vannes, quelques remarques s'impo-

⁷¹ *Dictionnaire du Morbihan, annuaire et album*, Paris, Flammarion, 1901, p. 636.

⁷² «Monseigneur Simon», dans *La semaine religieuse*, samedi 32 juillet 1920, n° 31, p. 487.

⁷³ Sur Jean-Marie Dubot, notre principale source est l'article que lui a consacré *La semaine religieuse*, du 14 décembre 1918, n° 50, p. 786-790.

sent tout de même. Il apparaît que les deux hommes étaient profondément enclins aux études et à l'érudition. De plus, leur savoir semble avoir été varié et ouvert sur toutes les formes de la connaissance et de la science. Plus jeunes que l'abbé Brune, ils peuvent avoir récolté les fruits de la moisson archéologique entreprise par les générations précédentes. Sans pour autant avoir reçu un véritable enseignement archéologique, leur passage au séminaire dut être marqué par la prise de conscience du patrimoine religieux, que l'on s'efforçait de faire apprécier des prêtres depuis près de trente ans déjà. L'enseignement de l'archéologie, sans avoir dû être vraisemblablement institutionnalisé à Vannes au moment où Simon et Dubot y étaient élèves, était sans doute tacitement bien présent au sein du séminaire, si bien que de jeunes prêtres ont pu le faire émerger quand le moment fut déclaré propice à son éclosion.

En 1900, le cours d'archéologie au grand séminaire de Quimper

Nous retrouvons avec le chanoine Abgrall le système associant au cours d'archéologie la publication d'un manuel⁷⁴. Les grandes lignes du développement de cette leçon archéologique au grand séminaire de Quimper ont déjà été tracées. Rappelons que c'est Mgr Dubillard qui en fut l'initiateur à la fin de l'année 1900, quand il lança une série de mesures visant à améliorer le sort réservé au patrimoine religieux finistérien. En 1854, Mgr Gravérand avait bien essayé, au cours d'une séance à la S.A.F., de proposer l'ouverture d'un cours d'archéologie mais son idée était malheureusement restée sans suite⁷⁵. Ainsi, avec la création d'une commission et celle d'un musée, le cours était le chaînon indispensable au bon fonctionnement de la machinerie archéologique. Et comme l'évêque de Rennes l'avait fait avec Brune, Dubillard n'aurait pu choisir un meilleur technicien que le chanoine Abgrall pour faire fonctionner les rouages.

L'abbé Abgrall eut toujours une grande passion pour l'archéologie et réussit à mettre tous les atouts de son côté pour parvenir à l'assouvir pleinement. Aucun enseignement, officiel, d'archéologie ne lui fut donné mais il sut se forger une solide culture artistique en empruntant des chemins de traverse. Abgrall est né à Lampaul-Guimiliau, le 21 juin 1846. La culture artistique ne semble pas avoir été totalement absente de son éducation car si Jean-Marie fut un archéologue reconnu, sa sœur Marie-Anne s'est rendue célèbre dans la région par ses poèmes en vers bretons. Très jeune déjà,

⁷⁴ ABGRALL, Jean-Marie, *Architecture bretonne, étude des monuments du diocèse de Quimper, cours d'archéologie professé au Grand Séminaire*, Quimper, Imprimerie Ar. de Kérangal, 1904.

⁷⁵ GUIOMAR, Jean-Yves, *Le Bretonisme...*, *op. cit.*, p. 270.

les arts plastiques ne sont pas sans l'intéresser. Le chanoine Pérennes, auteur de l'article nécrologique paru dans le *Bulletin diocésain*, relate : «Enfant, il s'était complu à peindre avec un frêle pinceau les statuettes de sa maison ; élève de Seconde, il demanda à prendre des leçons de dessin [...]. Un condisciple de Kerfeunteun lui mit en mains un volume du *Dictionnaire de l'Architecture* de Viollet-le-Duc qui fut pour lui une révélation.»⁷⁶ Cet ouvrage lui permit sans doute de faire lui-même son éducation d'architecte. Il se sentait donc déjà très attiré par ce qui deviendrait, après le sacerdoce, sa vocation et «le bonheur de toute sa vie». Ordonné prêtre en 1870, il part la même année à Pont-Croix professer dans les classes de huitième et de sixième. En 1873, il est en charge de la chaire de dessin et d'archéologie, poste pour lequel il s'abonne à diverses revues savantes d'architecture et de construction. Sa formation à l'archéologie fut vivement encouragée par l'un des ses supérieurs, Mgr Nouvel, qui, remarquant l'attention portée par Abgrall sur les restaurations qui avaient lieu au collège à ce moment-là, l'engagea à en surveiller l'évolution, mettant ainsi ses talents à contribution. Mais surtout, il envoya le jeune abbé «étudier à Rennes auprès de M. le chanoine Brune, architecte de ce diocèse». Cette rencontre, même s'il est difficile aujourd'hui d'en mesurer les conséquences sur la formation d'Abgrall, fut sûrement décisive. Pouvait-il, en Bretagne, avoir meilleur maître ?

D'autre part, Abgrall quitta un mois sa région pour aller à Paris étudier la composition du vitrail dans une école réputée. Mais voulant consacrer plus de temps encore aux études, il demanda à être nommé aumônier de l'hôpital de Quimper, ce qui lui fut accordé en mars 1886. Cette activité, moins contraignante, lui permit d'explorer le sol finistérien à la recherche des moindres vestiges, d'étudier les monuments religieux rencontrés sur sa route ou de surveiller la construction des édifices entrepris sous sa direction. Il rapportait de ses pérégrinations des carnets remplis de notes qui servirent à l'élaboration d'un livre exceptionnel, le *Livre d'or des églises de Bretagne*⁷⁷, paru en 1903. Il trouva également le temps, comme nous l'avons déjà dit, de donner aux séminaristes des cours d'archéologie, vraisemblablement jusqu'en 1905⁷⁸. Ses leçons furent rassemblées dans l'ouvrage intitulé *Architecture bretonne, études des monuments du diocèse de Quimper*, pour lequel l'auteur reçut une mention honorable au concours des Antiquités de la France, organisé par l'Académie des inscriptions et belles lettres.

⁷⁶ «Monsieur Jean-Marie Abgrall, doyen du chapitre de la cathédrale de Quimper (1846-1926)», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, n° 4, juillet-août 1926, p. 197.

⁷⁷ ABGRALL, Jean-Marie, *Livre d'or des églises de Bretagne, illustration dirigée par M. Charles Géniaux*, Rennes, Oberthür, 1903.

⁷⁸ «Monsieur Jean-Marie Abgrall, doyen du chapitre de la cathédrale de Quimper (1846-1926)», *op. cit.*, p. 200.

Le penchant de l'abbé Abgrall pour l'archéologie se transforma donc rapidement en une véritable profession, une activité presque à plein temps. Jean-Marie Abgrall a non seulement étudié les monuments mais il a également travaillé leur mobilier. Il a mené jusqu'à sa fin un immense labeur en dressant un inventaire des richesses patrimoniales de sa région. «Il a ouvert les yeux du clergé finistérien sur la nécessité de conserver, d'entretenir, de sauver les monuments légués par nos aïeux...» Il a également fourni les plans d'une quinzaine d'églises et de chapelles (Saint-Anne-d'Arvor à Lorient, Landudec, Edern...). Sans grande originalité, il porta ses préférences vers les formes des XII^e et XIII^e siècles et ses goût et son talent d'architecte semblent avoir été appréciés puisque lors de ses noces d'or sacerdotales, en 1920, l'évêque le remercia d'avoir été «logueur du bon Dieu» et d'avoir «multiplié les églises, [...] d'en avoir fait des monuments vraiment chrétiens..., où le granit a été constamment à l'honneur [...]». Historien de l'art et architecte, il demeura également toute sa vie un fouilleur, explorant tumulus et ruines gallo-romaines, comme celles du Cap-Sizun. Surnommé le «prêtre des trous» (*beleg an toullou*), Abgrall rapportait toujours de ses campagnes archéologiques une multitude de poteries et d'autres vestiges des temps anciens, qui peuplèrent petit à petit, les vitrines du musée de Quimper. Sa carrière archéologique fut donc longue et prolifique, à l'image de celle de l'abbé Brune.

La passion de l'abbé Abgrall le mena inévitablement vers la société archéologique de son département et comme tout archéologue confirmé, il y eut de nombreuses responsabilités. Très jeune, en 1873, il est déjà membre de la S.A.F. Son assiduité et ses travaux lui valent d'être nommé secrétaire en 1893, puis vice-président quatre ans plus tard. Finalement, il en devient le président le 29 février 1912⁷⁹. Le chanoine Abgrall eut la difficile tâche d'avoir à s'occuper du fonctionnement de la société durant la première guerre mondiale. Le président ne se laissa pourtant pas prendre au dépourvu et remplaça les séances traditionnelles par de sympathiques promenades aux environs de Quimper. Il préférerait, en effet, la vision directe des monuments au labeur abstrait des lectures tenues durant les réunions. Pérennes rapporte dans son article les mots du chanoine Cornou : «Le président, à peine en place, inaugurerait une nouvelle méthode d'enseignement. Écouter ou lire des descriptions de monuments, [...] étude trop austère et souvent trop stérile. Il fallait voir, examiner de ses propres yeux [...]. Et il entraînait avec lui en campagne des caravanes studieuses, les arrêtait devant un calvaire, une fontaine sacrée ou un tumulus [...] et là, dans l'atmosphère de foi et d'art restituée aux événements et aux monuments, la leçon [...] devenait vivante.» La S.A.F. n'est pas restée ingrate

⁷⁹ DANIEL, R., «La Société archéologique du Finistère, un siècle d'activité (1873-1973)», dans *Bulletins et mémoires de la S.A.F.*, t. XCIX, 1972/2, p. 475.

face aux heureuses initiatives du président Abgrall. Les adhérents organisèrent, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, une réunion spéciale lors de laquelle ils offrirent à l'abbé un objet d'art en souvenir de son «jubilé archéologique».

Les meilleures preuves de l'action efficace de l'abbé Abgrall au sein de la S.A.F. restent tous ses articles parus dans le bulletin de la société, auxquels viennent s'ajouter une multitude d'autres écrits. La bibliographie de l'abbé Abgrall est impressionnante, d'abord par le nombre des écrits, ensuite par la variété de toutes ses productions. Quelques chiffres importants : on dénombre plus de quatre-vingt articles publiés dans le *Bulletin* de la S.A.F. ; on compte environ quatre-vingt-quatorze monographies, répertoriées grâce à la liste des ouvrages conservés à la bibliothèque municipale de Quimper. Au total, l'abbé Abgrall aurait écrit près de deux cents textes. Ses principales œuvres sont l'édition de la *Vie des Saints de Bretagne armorique*, d'Albert Le Grand, réalisée avec la collaboration des chanoines Peyron et Thomas ; le *Livre d'or des églises de Bretagne*, dont seul parut le premier volume consacré au Finistère ; *Architecture bretonne. Étude des monuments du diocèse de Quimper*, ouvrage résumant le cours professé par Abgrall et rempli de renseignements précieux sur les richesses artistiques des églises du Finistère. De la récolte engrangée durant près de trente années lors de toutes ses recherches, Jean-Marie Abgrall a donc tiré la matière de nombreux articles, publiés dans la plupart des revues savantes, d'art et d'architecture, bretonnes et nationales : *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, *Revue de Bretagne*, la revue de la Société française d'archéologie... Le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*⁸⁰ tient une place à part. En effet, c'est dans ce périodique que paraissent toutes les notices des églises du diocèse de Quimper qui, rassemblées, représentent une somme de travail et d'informations considérables. C'est dans cette même revue que parurent, entre 1901 et 1904, d'abord sous forme d'articles, les textes qui constituent l'*Architecture bretonne*. Tous ses articles montrent également la grande culture artistique et archéologique du chanoine. Il est l'auteur de notes sur les sujets les plus variés : descriptions d'églises et de chapelles, de fresques, de retables, de détails iconographiques, comptes rendus de fouilles, *corpus* d'inscriptions, statistique monumentale, récits de traditions populaires... C'est ainsi l'archéologie religieuse, l'archéologie gallo-romaine ou l'archéologie civile qui sont traitées par Abgrall. L'étude de sa bibliographie souligne également le caractère profondément breton de tous ses travaux. L'abbé aimait sa patrie qu'il glorifiait dès que l'occasion lui

⁸⁰ Appelé jusqu'en 1910 *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*.

en était donnée : «Oh ! oui Dieu le Créateur a été libéral et plein de largesse pour notre Armorique ; il a voulu en faire la contrée la plus belle du monde...»⁸¹. D'ailleurs, son cours, comme le montre le manuel qui en est tiré, n'est illustré que d'exemples finistériens.

L'ouvrage, paru en 1904 et intitulé *Architecture bretonne, étude des monuments du diocèse de Quimper* reprend bien le cours donné par l'abbé Abgrall puisqu'il est écrit sur le frontispice du livre : «Cours d'archéologie professé au grand séminaire par l'abbé J.-M. Abgrall». Il explique, dès les premières pages de son livre, les raisons pour lesquelles il ne s'est intéressé qu'aux monuments armoricains : «Cette étude ne s'étend pas aux monuments de toute la province de Bretagne, elle doit se limiter à ceux de la partie extrême et la plus occidentale du pays, au seul diocèse de Quimper [...]. C'est là, du reste, que le mouvement architectural et artistique s'est manifesté le plus complètement et a été comme le reflet le plus parfait de tout ce qui s'est produit dans le reste de la région.»⁸² La manière dont il aborde son cours est assez particulière. Au lieu de suivre un schéma chronologique, il élabore son manuel à partir de diverses thématiques, qui correspondent précisément aux différentes parties d'un édifice religieux. Ainsi, un chapitre est consacré aux porches, un autre aux autels et retables ou encore un aux chaires à prêcher... Chaque élément décrit l'est à partir d'exemples quimpérois, c'est-à-dire du diocèse de Quimper. Finalement, le but premier d'Abgrall ne semble pas être d'initier ses élèves à l'archéologie et au vocabulaire architectural mais plutôt de faire connaître aux futurs prêtres le patrimoine dont ils auront à s'occuper. C'est d'ailleurs ce que le chanoine précise à la fin de son ouvrage quand il écrit qu'il a «voulu montrer ce qu'il y avait de beautés et de richesses artistiques dans notre pays de Basse-Bretagne...»⁸³.

Pourtant, par souci pédagogique, Abgrall débute par une étude générale des églises du diocèse, en les classant en fonction de leur siècle, présumé, de construction. Ainsi, il fait le point sur les édifices des époques mérovingienne et «carlovingienne», qui sont peu nombreuses à subsister dans la région. Il évoque ensuite les monuments du XI^e siècle. C'est l'occasion pour lui de donner quelques références bibliographiques puisqu'il renvoie, sur ce sujet, à un article de La Monneraye, publié en 1846 dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*. La démarche de l'abbé Abgrall diffère un peu de celle de Brune. En effet, le professeur finistérien semble mener une réflexion plus archéologique que son prédécesseur. Il propose des hypothèses, en réfute d'autres et

⁸¹ Citation tirée de «Monsieur Jean-Marie Abgrall, doyen du chapitre de la cathédrale de Quimper (1846-1926)», *op. cit.*, p. 211.

⁸² ABGRALL, Jean-Marie, *Architecture bretonne...*, *op. cit.*, p. 1.

⁸³ *Ibid.*, p. 412.

entreprind des analyses architecturales dans le but d'une datation précise. Il ne se contente plus ici de reprendre les préceptes d'un maître (Caumont) mais devient lui-même l'émetteur de certaines idées. Ainsi, pour aborder l'architecture du XII^e siècle, il décide d'aller contre les dogmes archéologiques établis. Il ne pense pas, malgré l'opinion générale, qu'il y ait une différence notable entre les XI^e et XII^e siècles. D'après lui, «la transformation dans la manière de bâtir ne se fait que par gradation, avec le cours du temps...». Il s'attache dans le chapitre suivant à l'architecture du XIII^e siècle, gothique ou ogivale. Il fait un rapide résumé de l'évolution de ce style et s'attarde, pour expliquer le style ogival à lancettes, sur les caractéristiques des fenêtres et souligne l'importance de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, qui est l'«expression la plus pure» de ce style. Il enchaîne logiquement avec le XIV^e siècle, qui «a produit dans notre pays le moins d'œuvres d'architecture, car il a été en grande partie occupé par la guerre des Blois et des Montfort». Cependant, si la quantité ne fut pas au rendez-vous, la qualité, elle, fut bien présente. En effet, c'est ce siècle qui vit la construction d'«une merveille», le clocher du Kreisker. Le XV^e siècle fut lui prodigue en œuvres d'art, sans doute grâce au contexte particulièrement favorable du règne du duc Jean V. Pour illustrer ce grand mouvement artistique, il étudie la cathédrale de Quimper, typique du style flamboyant. Pour plus de détails sur cette église, il conseille la lecture d'un article de Le Men, *Monographie de la cathédrale* et de celui de l'abbé Thomas, *Visite de la cathédrale de Quimper*. Il passe ensuite aux monuments situés dans le Léon et le Trégor mais il insiste surtout sur l'édifice principal de l'architecture du XV^e dans son pays, l'église du Folgoët. Il décrit longuement ce bâtiment comme s'il le faisait visiter : «Nous nous sommes attardés, sans avoir tout vu, à faire le tour extérieur du monument, hâtons-nous de pénétrer à l'intérieur...», «Approchons de cette grande clôture...», «Passons en revue les cinq autels...», «Veuillez jeter un rapide coup d'œil sur les vieilles statues de Saint Jean-Baptiste...»⁸⁴. Cette méthode rend un peu plus vivante les analyses qui auraient sinon semblé un peu rébarbatives. Pour étudier le XVI^e siècle, Abgrall commence par tracer un schéma général : simplification des fenêtres à tympan flamboyant, portes accostées de pilastres, frontons aigus... Les exemples sont nombreux et le chanoine renonce à les classer chronologiquement, à cause des différentes campagnes de construction : Bodilis, Carhaix, Guimiliau... Il parvient ensuite à la Renaissance et date l'apparition de ce style de la fin du XV^e siècle avec les médaillons du jubé de Lambader. Cependant, ce n'est qu'avec la construction de la façade ouest de Rumengol que se lit «l'une des plus belles pages de la vraie Renaissance en Basse-Bretagne». Au XVII^e siècle enfin, l'architecture bretonne s'est complètement débarrassée

⁸⁴ *Ibid.*, p. 53-54.

des vieux souvenirs gothiques. Selon Abgrall, sont entre autres remarquables de cette époque : en Cornouaille, les églises de Ploaré et de Cléden-Poher ; dans le Haut-Léon, les églises de Sizun ou de Saint-Thégonnec. Il termine cette partie consacrée aux églises par un jugement sans appel sur les édifices du XVIII^e siècle : « Il vaut mieux arrêter là l'étude de nos églises, car celles, peu nombreuses, qui furent construites dans le courant du XVIII^e siècle, ne peuvent pas être considérées comme des œuvres d'art. » Il ne fait ici que traduire l'opinion généralement répandue à l'époque.

Après ce survol de tous les édifices religieux de son diocèse, l'abbé Abgrall analyse toutes les « micro architectures » que sont les arcs de triomphe, les fontaines ou les calvaires et du mobilier religieux qui peuplent les monuments comme les bénitiers, les fonds baptismaux, les peintures ou les croix de procession. La méthode est toujours la même : le chanoine montre, pour chaque élément, les exemples les plus représentatifs, avec souvent une verve laudative envers tous ces ouvrages d'art. Il serait trop fastidieux de réaliser une étude exhaustive, chapitre par chapitre, de l'ouvrage d'Abgrall. Quelques remarques malgré tout. La valeur du manuel est certes incontestable, de même que le mérite du chanoine est immense, mais sa lecture est rendue parfois laborieuse à cause de cette méthode répétitive, qui, multipliant les exemples, entraîne confusion et incompréhension. C'est un livre qu'il faut aborder par centres d'intérêt. En effet, une lecture d'ensemble est un peu fastidieuse, alors que les informations sont si denses et si riches. La leçon orale fut sans doute plus vivante, l'enthousiasme du professeur étant certainement sensible. De plus, on peut imaginer que le prêtre quimpérois dut emmener ses élèves en promenade, toucher les monuments, rendant ainsi le cours plus attrayant. Et ce qui a été dit par Cornou à propos des réunions de la S.A.F. est sûrement valable pour le cours au séminaire. Et on ne peut douter de l'impact du cours professé par Abgrall à la lecture des quelques phrases écrites dans le *Livre d'or*, où l'ecclésiastique « chante » magnifiquement ses objectifs, ses ratés mais surtout sa passion pour les églises et le patrimoine religieux d'Armorique : « Ô mes chères et vieilles églises bretonnes, je ne vous ai décrites qu'imparfaitement, je n'ai pu vous détailler que d'une manière incomplète, mais j'ai parlé de vous avec amour et vénération. J'ai voulu faire connaître ce qu'a produit autrefois, dans le domaine de l'art, ce peuple que quelques uns prétendent barbare et ignorant. [...] Ô mes vieilles et chères églises, vivez longtemps encore dans votre fruste beauté en vos splendeurs savantes. » C'est pour satisfaire à ce dernier vœu que fut créé le cours d'archéologie au grand séminaire de Quimper. Il ne pouvait y avoir meilleur truchement que l'abbé Abgrall entre les églises armoricaines et leurs futurs desservants, lui dont la vénération pour les maisons de Dieu était sûrement aussi grande que sa dévotion à Dieu lui-même.

«Sur l'action du clergé en matière d'archéologie»⁸⁵... C'est le titre d'une communication de l'abbé Brune, lue par Audren de Kerdel à la séance du 18 septembre 1873, lors du congrès de l'Association bretonne à Quimper. Ainsi, déjà au XIX^e siècle, l'on s'interrogeait sur le rôle du clergé, sur son investissement dans le développement de l'archéologie et sur les formes qu'avait pris cet engagement en faveur de la nouvelle science. Car le rôle du clergé breton fut grand : des amateurs éclairés, membres des sociétés archéologiques, aux fouilleurs expérimentés, en passant par les simples prêtres avides de conseils avisés, les ecclésiastiques ont tous été, à un degré différent, embrigadés dans la croisade archéologique. Nous retiendrons que les curés ont largement été encouragés à prendre position, par leur hiérarchie d'abord, puis par le contexte ambiant, à apprendre les rudiments archéologiques, désormais indispensables à leur fonction. La mise en place des cours dans les grands séminaires est d'ailleurs certainement l'élément marquant de cette prise de conscience archéologique en Bretagne. Elle est à la fois cause et conséquence de l'émancipation de la nouvelle discipline. L'apprentissage archéologique est, en effet, né de la volonté d'hommes éclairés déjà acquis à la cause archéologique mais c'est aussi grâce à lui que la «masse» des prêtres a pu être sensibilisée. D'ailleurs, l'abbé Brune, dans l'article que nous évoquons ci-dessus, insiste essentiellement sur ce point : «Au séminaire d'un autre diocèse de Bretagne on a professé pendant près de dix ans les éléments de l'archéologie sacrée. Les élèves suivaient généralement ces leçons avec intérêt. Tous ne sont pas devenus de savants archéologues, mais plusieurs y ont puisé le sentiment de l'art [...] Les architectes ont eux-mêmes senti le besoin d'étudier davantage les règles de l'architecture chrétienne, et de mieux répondre aux vœux d'un Clergé plus éclairé...» Il faut saluer, pour finir, ce clergé visionnaire qui a su, dès les années 1840, ouvrir ses prêtres à la science archéologique alors que le monde artistique breton ne commencera à s'y intéresser qu'à la fin du siècle, avec l'ouverture, à l'école de Beaux Arts de Rennes, d'un cours d'histoire de l'art en 1882⁸⁶.

Isabelle HALLEREAU

RÉSUMÉ

Quelques grands noms et quelques grandes initiatives ont permis au clergé breton, au XIX^e siècle, de jouer un rôle important dans l'émancipation et la découverte de la science archéologique dans cette région. De simples prêtres, comme les

⁸⁵ *Bulletin de la classe d'archéologie de l'Association bretonne*, 1873, p. 183-187.

⁸⁶ HALLEREAU, Isabelle, *op. cit.*, p. 288-329.

abbés Jean-Marie Abgrall à Quimper ou Marie-Joseph Brune à Rennes, ou de célèbres personnalités du monde ecclésiastique, tel Monseigneur Brossay Saint-Marc, évêque de Rennes, ont réussi à faire prendre conscience de la nécessité des recherches archéologiques et de la conservation des vestiges religieux. Pour cela, ils ont développé l'enseignement de l'archéologie dans les grands séminaires bretons, dès 1845 à Rennes ou à partir de 1876 à Vannes. Ainsi sensibilisé, le jeune prêtre pouvait s'inquiéter de la préservation de l'ancienne église de sa paroisse ou participer, d'un regard plus avisé, à la construction du nouveau lieu de culte. Le rôle de ces personnalités fut également important au sein des sociétés archéologique locales, auxquelles ils apportèrent une forte contribution. Membre fondateur ou président, ces prêtres-archéologues firent de ces associations savantes leurs meilleures tribunes d'expression. Grâce à eux, c'est l'ensemble du clergé breton qui a participé à la croisade archéologique.